

Communications municipales à la séance du Conseil communal du 11 décembre 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

1) Réponse au vœu de M. le Conseiller communal Alain Blanchoud exprimé lors de la séance du 11 juin 2020 par rapport à la prise en compte des aspects de durabilité des équipements des matériaux utilisés

Pour rappel, M. le Conseiller communal Blanchoud s'est étonné que l'on ait enlevé le revêtement rouge des trottoirs réalisé en 2012 ou en 2013 pour les recouvrir d'un enrobé noir.

Etant donné la détérioration du revêtement de surface du trottoir sur le tronçon depuis l'Hôtel de ville jusqu'à l'intersection chemin de la Brûlée-chemin de la Cocarde, le Service des travaux a planifié la réfection ponctuelle du trottoir de ce secteur.

Les travaux ont été réalisés pour des questions de sécurité en réfectionnant les zones concernées avec un enrobé bitumineux standard noir. Dès la fin des travaux du réaménagement de la place du Motty, une couche de revêtement rouge de type granoplast avec des granulats sera posée.

2) Réponse au vœu de M. le Conseiller communal Charles Koller déposé lors de la séance du 11 juin 2020 et intitulé « Ecublens - Economie de proximité, aussi durable que possible et aussi soutenue que nécessaire »

Début mars, l'économie s'est brutalement ralentie voire même complètement stoppée dans certains domaines. Au niveau Suisse, le ralentissement économique mondial a plongé une partie de la population dans la précarité. L'avenir restant incertain, il est nécessaire de soutenir une relocalisation de nos économies, afin de gagner en résilience.

Pourquoi soutenir l'économie de proximité ?

Les perspectives économiques des prochains mois se traduiront vraisemblablement par de nombreuses faillites et licenciements. La présence d'indépendants de notre commune sur les plateformes de soutien comme DireQt et Lausanne Région montre qu'Ecublens ne sera pas épargnée. Les circuits courts répondent à une demande croissante de la part de la population qui s'est largement tournée vers la vente directe et les producteurs locaux lors de la crise du COVID-19. D'une manière plus large l'économie de proximité permet de retrouver le sens même de l'économie, qui est de répondre aux besoins humains. Soyons pragmatiques, un.e habitant.e qui dépense son argent à Ecublens va indirectement contribuer aux revenus fiscaux de la commune (au travers de l'imposition de l'entreprise ou de l'indépendant). La commune a donc doublement intérêt à stimuler une économie de proximité au service de sa population.

Comment soutenir et stimuler l'économie de proximité ?

Dans le contexte d'après COVID, nous souhaitons que le Municipalité intervienne afin de sauvegarder et stimuler notre économie de proximité.

L'édition de bons d'achat à utiliser sur le territoire d'Ecublens serait une excellente idée.

Malheureusement l'absence d'une société de commerçants et d'artisans rend cette idée fastidieuse.

Voilà quelques propositions afin de promouvoir l'économie de proximité à travers une valorisation de nos indépendants :

- 1. Soutenir la création d'une société des commerçants et artisans d'Ecublens.
- 2. Prévoir un numéro d'Ecublens Info dans lequel seront mis en vitrine nos commerces et nos indépendants.
- 3. Étudier l'opportunité, en collaboration avec les producteurs, artisans et indépendants d'Ecublens, de permettre la tenue d'un ou plusieurs stands de présentation à la population.
- 4. Étudier les outils pour promouvoir et développer les circuits courts en collaborations avec les acteurs locaux, comme par exemple la Ferme des Huttins et de Bassenges.
- 5. Favoriser l'appel aux indépendants de la commune lors de réceptions officielles.
- 6. Privilégier les produits de la région (périmètre à définir) dans la restauration collective (cantines scolaires, crèches).
- 7. Soutenir et favoriser les initiatives privées, telles que notamment la ferme de Bassenges, et action Climat Ecublens. »

Réponses:

Soutenir la création d'une société des commerçants et artisans d'Ecublens.
Bien que cela ne soit pas le rôle d'un exécutif de créer une société des commerçants,
la Municipalité apporterait volontiers son soutien à une telle initiative si les
commerçants et artisans d'Ecublens en ressentaient le besoin et souhaitaient en
créer une.

2. Prévoir un numéro d'Ecublens Info dans lequel seront mis en vitrine nos commerces et nos indépendants.

- La Municipalité fait déjà de la promotion économique pour nos commerces et nos indépendants. Par exemple, comme pour le marché des Huttins, par un article dans le journal communal du mois d'août 2020.
- La Municipalité n'entend pas éditer de numéro spécial d'Ecublens Info dédié à la promotion des entreprises, commerces et indépendants, comme proposé. Ce sont en effet actuellement plus de 700 organismes qui figurent au registre des entreprises. L'édition d'un numéro spécial du journal communal impliquerait nécessairement de faire un choix. Or limiter le cercle des ayants-droit conduirait inévitablement à des inégalités de traitement, ce d'autant plus que certaines entreprises d'Ecublens font paraître régulièrement et paient des annonces dans le journal communal. La Municipalité rappelle, en outre, que les sociétés de la Commune bénéficient déjà d'une vitrine sur le site internet d'Ecublens avec une section dédiée spécifiquement aux entreprises et commerces. Y figure une liste des sociétés par branches d'activités et leurs cordonnées. Le site internet permet ainsi non seulement d'assurer l'égalité de traitement entre les entreprises de la Commune mais aussi, par ses éléments dynamiques (renvois, recherche par mots clés, etc.), de leur offrir une vitrine pérenne et plus moderne qu'une simple édition papier spéciale du journal communal.
- La Municipalité apporte également son soutien à l'action « Noël en ville plutôt qu'en ligne », pétition rédigée sous la forme d'une lettre au Père Noël. Cette action, qui a pour but d'inciter la population à consommer local et à effectuer ses achats auprès des commerces de proximité plutôt qu'en ligne auprès des géants

- du web, est relayée tant sur le site internet communal que sur les panneaux lumineux.
- Enfin, la plaquette de présentation d'Ecublens permet également aux entreprises de la Commune de se faire connaître, même si, contrairement au site internet, cette prestation est payante.

3. Etudier l'opportunité, en collaboration avec les producteurs, artisans et indépendants d'Ecublens, de permettre la tenue d'un ou plusieurs stands de présentation à la population.

- La Municipalité a déjà tenté d'organiser un marché sur la place François Silvant.
 Malheureusement, à l'époque, cela n'a pas fonctionné et la Municipalité a dû y mettre un terme faute de fréquentation.
- Dernièrement, un petit marché avec des acteurs locaux s'est tenu sur la place François Silvant durant la manifestation « matin durable », organisée le 26 septembre 2020 conjointement par la Ville d'Ecublens et l'association Action Climat Ecublens. Cette vitrine a permis aux producteurs et artisans locaux de présenter leurs produits à la population. Cette démarche sera reconduite dans le cadre de la semaine européenne pour le développement durable. En effet, la Municipalité estime que le concept de marché devrait rencontrer plus de succès comme stand de présentation à la population lorsqu'il est lié à un événement particulier.
- 4. Etudier les outils pour promouvoir et développer les circuits courts en collaboration avec les acteurs locaux, comme par exemple la Ferme des Huttins et de Bassenges.
 - La Municipalité a déjà établi de nombreux contacts avec eux, comme promouvoir leurs activités dans le journal communal par exemple. La Commune est attentive au développement de telles initiatives et reste à disposition de ces acteurs locaux pour leurs projets.
 - Divers projets ont été discutés avec la Ferme de Bassenges, notamment en lien avec l'alimentation dans la restauration collective. Cette ferme n'en est qu'à ses débuts, et les projets de collaboration doivent encore être menés.
 - La Ferme des Huttins a d'ailleurs développé et étendu son offre de vente de produits locaux avec une ouverture 5 jours sur 7.
- 5. Favoriser l'appel aux indépendants de la commune lors de réceptions officielles.

La Municipalité privilégie déjà les fournisseurs, traiteurs et restaurants d'Ecublens ou des environs. Lors de réceptions importantes, elle collabore principalement avec l'association Afiro, entreprise sociale et formatrice sise à Ecublens.

6. Privilégier les produits de la région (périmètre à définir) dans la restauration collective (cantines scolaires, crèches).

Nos cantines sont fournies par des sociétés proches d'Ecublens avec le label Fourchette verte. Ces sociétés travaillent avec des produits locaux, notamment pour les fruits et les légumes, ainsi qu'avec des boucheries régionales. Deux documents relatifs aux valeurs et engagements de nos fournisseurs sont annexés.

7. Soutenir et favoriser les initiatives privées, telles que notamment la Ferme de Bassenges, et action Climat Ecublens.

La Municipalité soutient les initiatives privées, sans vouloir privilégier l'un plus que l'autre.

En conclusion, la Municipalité estime avoir ainsi pu répondre à ce vœu et démontrer, par ces lignes, qu'elle est particulièrement attentive à cette problématique et qu'elle apporte déjà son soutien à l'économie de proximité et durable.

3) Reprise du projet d'antenne logement de la Fondation Apollo par la Fondation Le Relais

Le 16 novembre 2017, le Conseil communal a adopté le préavis municipal n° 2017/09 « Financement de l'implantation et de l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le District de l'Ouest lausannois » autorisant la Municipalité à signer un contrat de subventionnement entre la Fondation Apollo et les communes du district de l'Ouest lausannois.

Suite à des révélations mettant en cause la gestion de cette fondation, la signature de ce contrat avait été suspendue en attendant d'obtenir des garanties quant à la suite de ce projet.

Le Canton de Vaud ayant organisé une fusion par absorption de la Fondation Apollo par la Fondation Le Relais, cette dernière a repris l'entier des prestations et des projets de la Fondation Apollo. La Fondation le Relais, par sa structure Rel'og, est désormais garante de leur bonne réalisation. La légitimité de cette fondation n'étant pas questionnée, le projet d'antenne logement dans l'Ouest lausannois a été repris et finalisé par la direction du Relais.

Pour cela, une version toilettée du précédent contrat a été soumise aux différentes Municipalités, qui vont le signer conformément aux préavis déjà validés par les Conseils communaux ou généraux des huit communes du District et au cadre légal régissant les fusions par absorption.

Le Relais compte démarrer sa collaboration avec les communes et les deux centres sociaux régionaux de l'Ouest lausannois (ARASPE et ARASOL) dès janvier prochain en vue d'une ouverture de la prestation au public pour l'été 2021.

4) Modification du raccordement des eaux usées du bassin versant « Larges Pièces » à la STEP de l'ERM

Dans le cadre du préavis n° 2019/13 intitulé « Modification du raccordement des eaux usées du bassin versant Larges Pièces » à la STEP de l'ERM – Demande de crédit de construction », nous vous informons que depuis le 1^{er} décembre 2020, toutes les eaux usées de ce bassin versant sont raccordées sur le réseau de la STEP de Morges (ERM), ceci conformément au projet. Ainsi, la Commune d'Ecublens n'est dorénavant plus raccordée à la STEP de Bussigny.

5) Personnel communal – Fidèles collaborateurs de l'année 2020

Pour 10 ans de service :

- Mme Laureen Croset, assistante de la Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.
- Mme Maria Concepción Gomez, coordinatrice du placement familial au Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Mme Nazaré Malta Araujo, aide de nettoyages au Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.
- M. Alain Mathis, agent d'exploitation au Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.
- Mme Nicole Noverraz, employée au réfectoire du Collège Croset-Parc, Service des activités scolaires et parascolaires.
- M. Théry Tabozzi, forestier-bûcheron au Service des travaux.

Pour 15 ans de service :

- Mme Speranza Carro, directrice du jardin d'enfants les Mouflets, Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Mme Etsuko Kikuchi, organiste au Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.
- Mme Nancy Raveau, employée au réfectoire de la Coquerellaz, Service des activités scolaires et parascolaires.
- M. Serge Nicod, Chef du Service des affaires sociales, familiales et du logement.

Pour 20 ans de service :

- Mme Sandrine Dupertuis, responsable du réfectoire collège du Pontet, Service des activités scolaires et parascolaires.
- Mme Livia Horvath, bibliothécaire, Services de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises (retraitée depuis le 15 août 2020).
- Mme Stéphanie Mayor, employée de commerce au Greffe municipal.

Pour 25 ans de service :

- Mme Fabienne Dupré, assistante du Chef du Service des affaires scolaires et parascolaires.
- M. Alain Lopizzo, employé de commerce au Service des finances et l'informatique.
- M. René Porchet, contremaître électricien au Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

Pour 30 ans de service :

- M. Charles Anderegg, Chef concierge au Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.
- M. Günter Burkli, ouvrier au Service des travaux.

Pour 40 ans de service :

Mme Françoise Matti, Cheffe du personnel, Service des ressources humaines.

6) Chiffre communal de la population

Situation au 31 octobre 2020 : 13'347 habitants (13'429 au 31 octobre 2019).

La Municipalité